

DVC 713B + 712A (M335). *Editio minor* É. Lhôte, ericlhote@hotmail.fr, Paris le 6/1/2025.

*Bibliographie* : cf. P. Cabanes, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, 1976, p. 384 et notes 179-180.

*LOD* n° 7 (ca 350 av.) = DVC 2364A : περὶ παμπασίας Βυλλίονες τίνε θεῶν θύοντες βέλτιστα πραξοῦντι.

Lhôte, *CIOD/Les Ethniques épirotes*, Paris 2013, p. 26-28 s.v. Βυλλίονες, Βαλαῦται.

*Datation* : ca 350 av. Voir commentaire.

*exempli gratia* :

(713B)

[ῆ ἐν] Νικαία[ι]

Μένων

[οἰκῆι] ;

(712A)

Μ(ένων)

[ῆ ἐν] Νικαία[ι] DVC

Μένων Lhôte : μένων DVC

[οἰκῆι] Lhôte e.g.

713B inscription de deux lignes DVC *lectio princeps* : inscription de trois lignes DVC *varia lectio*

*Ménon (doit-il habiter à) Nikaia ?*

Le grand *mu* de la face A est probablement non un numéro d'ordre, car les numéros d'ordre dépassant les premières lettres de l'alphabet sont rares, mais l'abréviation de Μένων, nom extrêmement banal.

Νικαία « la ville de la victoire » est un toponyme très répandu dans le monde gréco-romain, et l'on ne voit guère comment justifier une accentuation Νίκαια, qui est pourtant la plus répandue, sinon comme une accentuation différentielle, ce que souligne Étienne λέγεται δὲ προπαροξύτονως. εἰ δ' ἔστι νικαῖος, τὸ θηλυκὸν νικαία. En tout cas, Étienne s.v. Νίκαια connaît une Nikaia d'Illyrie, τρίτη ἐν Ἰλλυρίδι. Il est possible que la Nikaia de notre inscription soit cette troisième cité, faisant partie du koinon des Bylliones, comme l'indique une liste de vainqueurs de l'Amphiaraison d'Oropos (ca 80-50 av.), *Epigr. tou Oropou* 527, lignes 12-13 [Σώσ]τρατος [.] του Βυλλίων ἀπὸ Νικαίας σ[υ]νωρίδι πωλικῆι.

Byllis, aujourd'hui *Ballsh* en Albanie, à une trentaine de km dans l'arrière-pays d'Apollonie, était une cité grecque fondée ca 350. Ce devait être primitivement un foyer illyrien hellénisé, et la fondation résulte probablement d'un synoecisme de plusieurs villages, dont Nikaia. On est donc tenté de rapprocher notre inscription de *LOD* n° 7, qui serait lié à la fondation de la cité et à sa prospérité : dans ce nouveau contexte politique, la question de Ménon prendrait alors tout son sens. Les styles graphiques des deux inscriptions sont comparables.